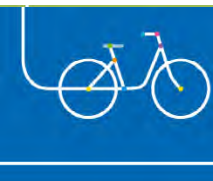


# CREATION D'UNE LIAISON BUS EXPRESS VERS LES QUARTIERS OUEST DE SAINT-MEDARD-EN- JALLES

Réunion publique du 08 04 2022



BORDEAUX  
MÉTROPOLE

# Plan de la présentation

1. Le dispositif de concertation
2. Contexte et Enjeux
3. Les objectifs du projet
4. Les différents partis d'aménagement
5. Comparaison des partis d'aménagement
6. Calendrier sommaire



# 1. Le dispositif de concertation



# 1. Le dispositif de concertation Cadre réglementaire

**Décision d'ouvrir une concertation publique** par délibération N°2021-600 du 25 novembre 2021

**Cadre réglementaire** (art. L103-2 du Code de l'urbanisme).

= > **Processus de participation du public :**

→ présenter des orientations d'aménagement

→ recueillir l'avis du public sur les partis d'aménagement proposés

**uniquement un principe d'aménagement proposé.**

*Basés sur des études amont, les plans représentés ne sont pas des plans précis de travaux*

**pour alimenter et enrichir le processus d'élaboration du projet.**

→ L'ensemble des aménagements seront consolidés à l'issue de cette phase de concertation et au cours des études détaillées qui suivront (prise en compte des contraintes de terrain, recherche d'optimisations, etc.)



## AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

**Création d'une liaison Bus express vers les quartiers ouest de Saint-Médard-en-Jalles**

Le public est informé que par délibération n° 2021-600 en date du 25 novembre 2021, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur la création d'une liaison Bus express vers les quartiers ouest de Saint-Médard-en-Jalles.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à l'Hôtel de Ville de Saint-Médard-en-Jalles : Place de l'Hôtel de ville, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du 16 mars 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

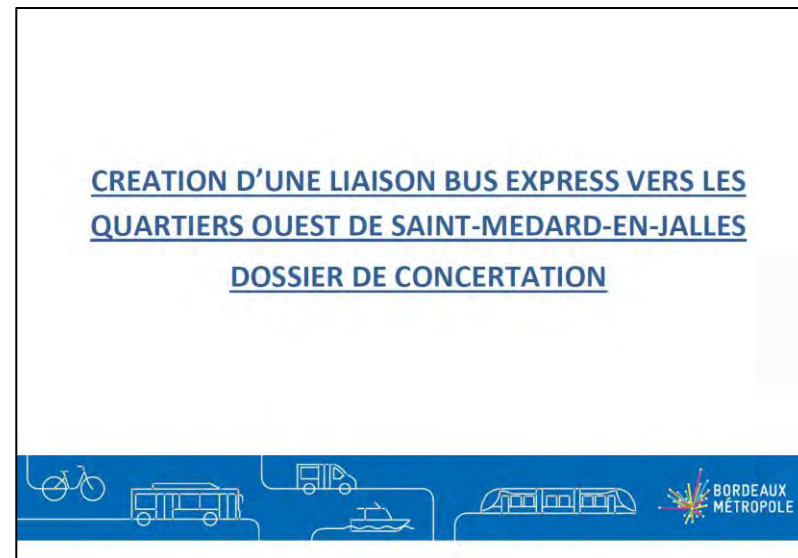
La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.



## ***Lieux de mise à disposition :***

- *en Mairie de St Médard*
- *à Bordeaux Métropole - Direction  
Générale Mobilités (Immeuble Laure GATET - 41  
cours Mal. Juin – Bordeaux)*

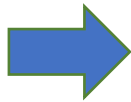


# 1. Le dispositif de concertation

## Le dossier mis à disposition du public

La concertation est également ouverte sur le [site internet de la participation](https://participation.bordeaux-metropole.fr) de Bordeaux Métropole :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr>



Inscrivez vos contributions sur le registre en mairie ou sur le site de la participation de Bordeaux Métropole (registre électronique)

The screenshot shows the 'PARTICIPATION' section of the Bordeaux Métropole website. The main heading is 'CRÉATION D'UNE LIAISON BUS EXPRESS VERS LES QUARTIERS OUEST DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES'. Below the heading, there are buttons for 'PARTAGER' and 'SUIVRE CETTE PARTICIPATION'. The page is titled 'PARTICIPATION EN COURS' and dated 'Publiée le 19 / 03 / 2022'. The text describes a consultation for the creation of a bus express line starting from 16 March 2022. It includes details about the project's objectives and the consultation's purpose. A photograph of a street in Saint-Médard-en-Jalles is shown, labeled 'AVENUE JEAN JACQUES MOUSSEAU - SCENARIO N°2'. At the bottom, there is a yellow box with 'Éléments clés' and a simplified participation calendar.

**Éléments clés**

- 1 COMMUNE concernée par le projet d'aménagement
- 2 PARTIS d'aménagement proposés

**Calendrier simplifié de la participation**

16 / 03 / 2022 : Ouverture de la concertation

## **Contenu du dossier :**

- *un plan de situation*
- *une notice explicative comprenant:*
  - *Présentation du projet soumis à la concertation*
  - *Comparaison des partis d'aménagement et présentation des principales incidences*
- *un registre de concertation (papier – électronique), pour consigner les observations éventuelles*

CREATION D'UNE LIAISON BUS EXPRESS VERS LES  
QUARTIERS OUEST DE SAINT-MEDARD-EN-JALLES  
DOSSIER DE CONCERTATION

Direction Générale Mobilité  
Direction Tramway/DOO/MI/Grands Infrastructures  
Service Grands Projets de Transport



VILLE	DATE / heure	Nom de la Salle /adresse
St-Médard-en-Jalles	Vendredi 8 avril 2022 18h30	Salle Georges Brassens 104 av Anatole France 33160 Saint Médard en Jalles

***Le dossier a été mis à disposition du public le 16 mars (ouverture de la concertation)***  
***⇒ Fin de la concertation prévue fin avril 2022***

***La clôture de cette concertation sera annoncée par voie de presse***



## 2. Contexte et enjeux



### Quartiers ouest desservis par

- une branche de la Lianes 3
- par la ligne 71

	Lianes 3	Ligne 71
Fréquence	12/20 min en HP 30 min en HC	30 min en HP 30/60 min en HC
Inter distances moyenne des arrêts	450 m	375 m
Amplitude service	5h25 à 21h55	06h25 à 20h15



### 2024 : Mise en service Bus Express Bordeaux Gare St-Jean / St-Aubin-de-Médoc

> Evolution de l'organisation de la desserte des quartiers ouest => suppression de la branche Ouest de la lianes 3 qui sera remplacée par la prolongation de la lianes 2

### Déclaration de projet



Engagement de Bordeaux Métropole d'étudier **une desserte des quartiers ouest vers le centre de bordeaux plus satisfaisante sans rupture de charge.**

Schéma de restructuration des lignes de bus  
Quadrant Nord-Ouest – Scénario Keolis



### 4 bourgs concernés :

Hastignan, Cérillan,  
Picot, Issac

16 000 habitants

4 000 emplois

1 Collège (Hastignan)





**Schéma des mobilités validé le 23 septembre 2021**

**Périmètre géographique élargi**

**Approche multimodale**

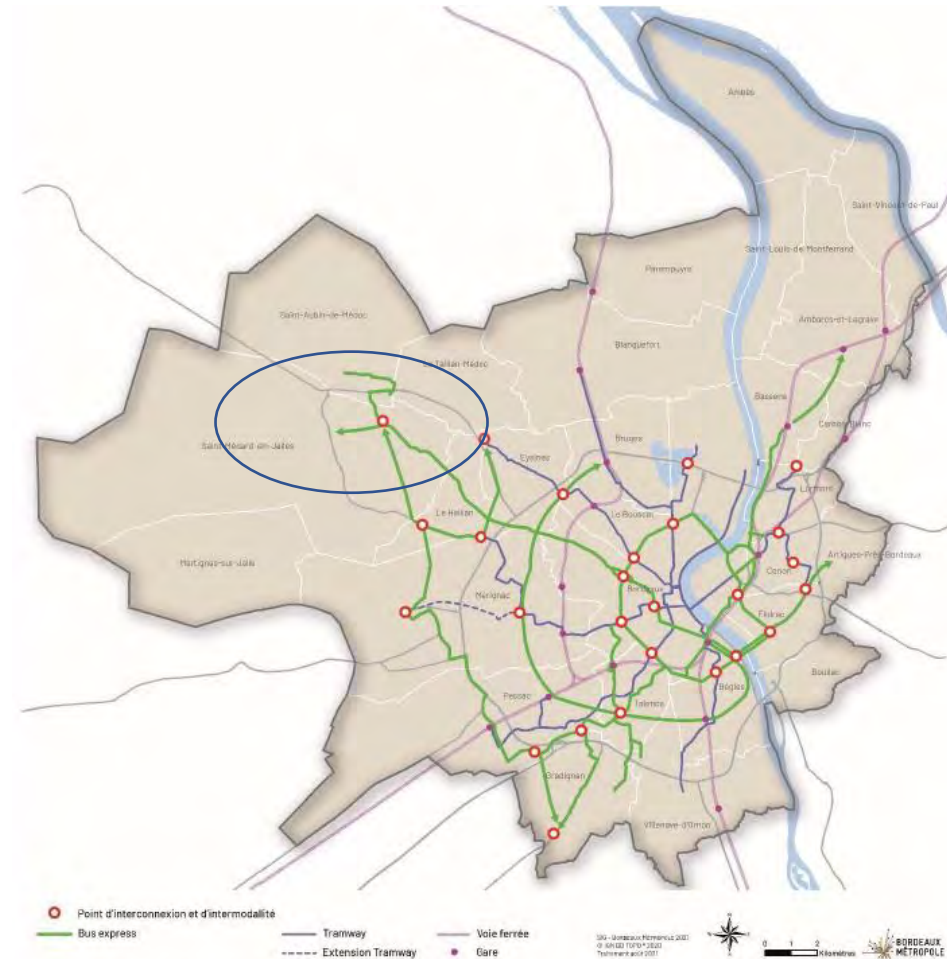
**Diversification des solutions de mobilité**

**→→ 5 Enjeux:**

- **Décongestionner le territoire métropolitain**
- **Fluidifier les liaisons Rive-droite / Rive-gauche**
- **Offrir des alternatives attractives aux liaisons métropole/ hors-métropoles**
- **Décarboner les mobilités**
- **Favoriser une nouvelle gouvernance**

**→→ 19 actions:**

**Dont 1 réseau structurant projeté intégrant tramway, lignes bus express suite à l'analyse d'efficience menée.**



# 3. Les objectifs du projet

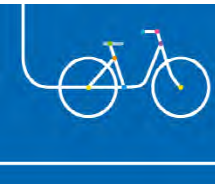


### 3. Les objectifs du projet

- Afin de répondre aux enjeux identifiés, Bordeaux Métropole a ainsi assigné au projet les objectifs suivants :
- ❖ **Assurer des liaisons en transport en commun plus satisfaisantes** entre les quartiers ouest de Saint-Médard-en-Jalles, le territoire de la commune, le bassin socio-économique de la gare de Bordeaux ainsi qu'avec les quartiers et centres-villes traversés par la ligne.
- ❖ **Améliorer le service offert aux usagers**, en recherchant :
  - Une **amélioration de la vitesse commerciale** et de la **régularité des temps de parcours** ;
  - Une **augmentation de la fréquence de passage** et de la **disponibilité** des bus et des services connexes;
  - Une amélioration du **confort, de la sécurité et de l'accessibilité**.
- ❖ **Proposer une alternative efficace à l'utilisation des véhicules particuliers** afin de **décongestionner certains axes routiers en périodes de pointe**;
- ❖ **Améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie en faisant le choix** :
  - d'un matériel roulant électrique zéro émission,
  - des aménagements cyclables et les cheminements piétons
  - d'assurer une bonne insertion urbaine des stations et du site propre, tant du point de vue de l'intermodalité que de l'intégration dans le tissu urbain et paysager.
- ❖ **Présenter une efficacité économique** et des coûts compatibles avec les capacités financières de Bordeaux Métropole tant en investissement qu'en exploitation



# 4. Les différents partis d'aménagement





## 4. Les partis d'aménagement

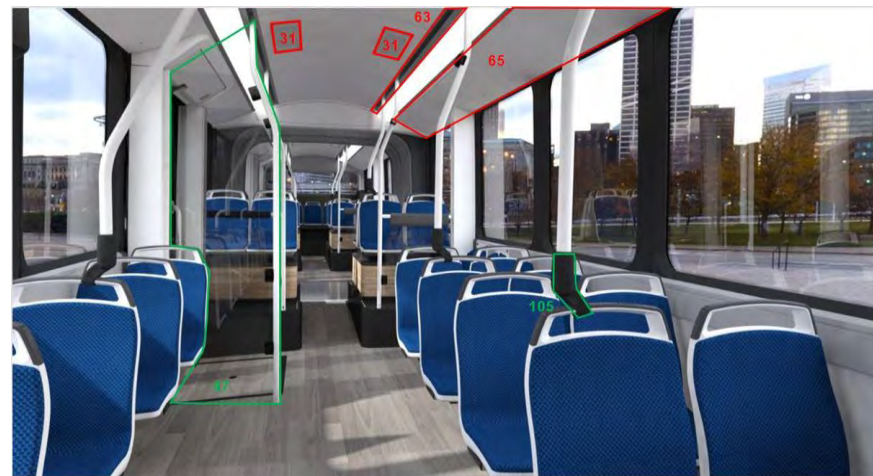
## Le matériel roulant

### Autobus électrique haut de gamme de dernière génération :

- Embarque **134 passagers** dont 37 assis
- **Batterie extra plate** sous plancher
  - Limite roulis
  - Amortit le bruit
- **Motorisation plus silencieuse** que Matériel thermique
- **Forte autonomie** de 180 km
- Système de rechargement hors station
- 4 portes à double vantaux « type tramway »
- Wifi – prise usb
- Information voyageur
- **Pas de ventes de titres à bord** (Distributeur en station comme pour le tram).



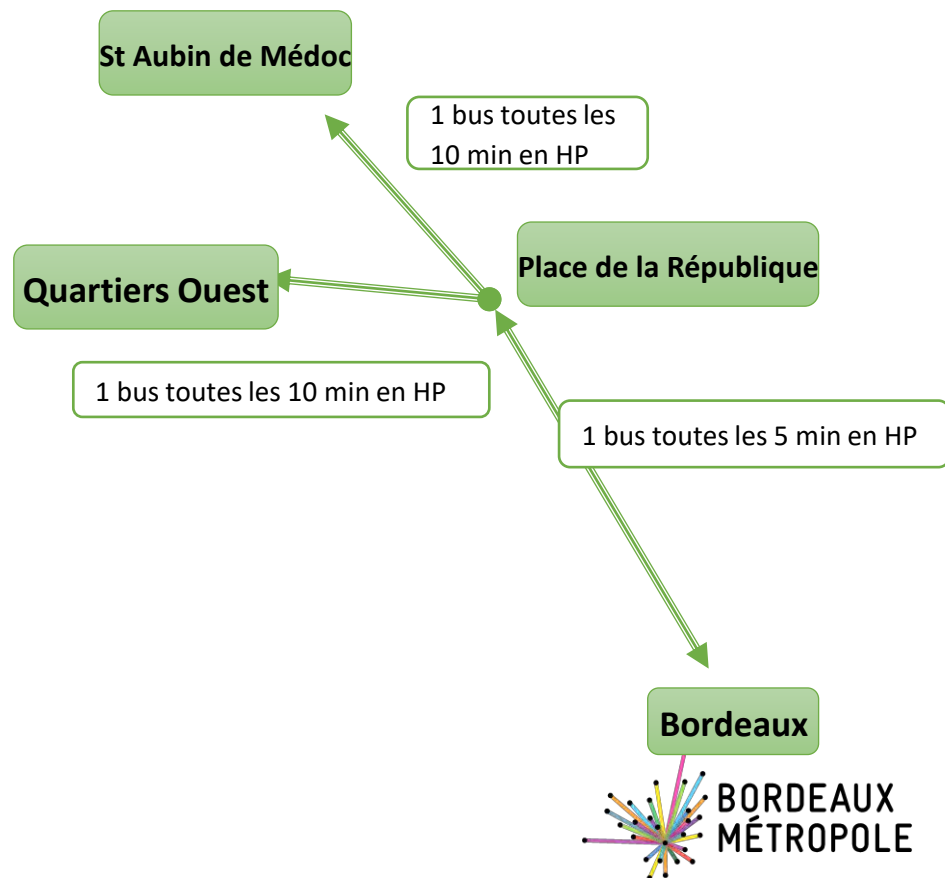
*Visuel non définitif*



## 4. Les partis d'aménagement

- Liaison vers les quartiers ouest est conçue **comme une branche de la ligne de bus express Bordeaux Gare saint Jean / Saint Aubin de Médoc**.
- Elle est sans conséquence sur le niveau d'offre sur le reste de la ligne.
- **Fréquence** : un passage toutes les 10 min en heure de pointe (20 min en heure creuse), identique à l'offre de la branche vers St Aubin de Médoc
- **Interdistances** entre chaque station de l'ordre de 500 m (assurant une bonne vitesse commerciale)

## L'offre de service



## 4. Les partis d'aménagement

### Dimension standard

- Longueur quai : 24 m
- Rampe : 6 m
- Largeur quai : 3 m
- Hauteur quais : niveau plancher du bus express

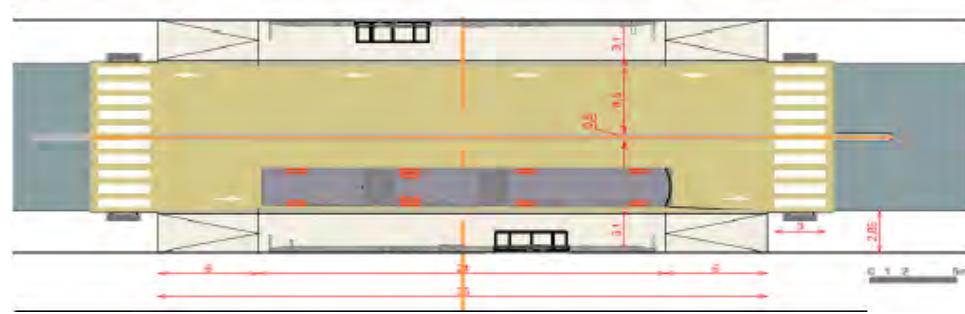
### Aménagement

- Quais avec les abris
- Plate-forme revêtue au droit des quais, qui constituent un espace urbain singulier
- Emploi de matériaux spécifiques pour différencier la station de l'espace public

### Equipements

- Éclairage, abri, corbeille, banc, panneaux d'information voyageurs
- Wifi, écran diffusant des informations sur la ville
- Bornes d'information voyageurs à quai
- Distributeur de titres de transport
- Vidéosurveillance

## Les stations







*Image de synthèse au niveau de la station Belfort  
(image non contractuelle)*



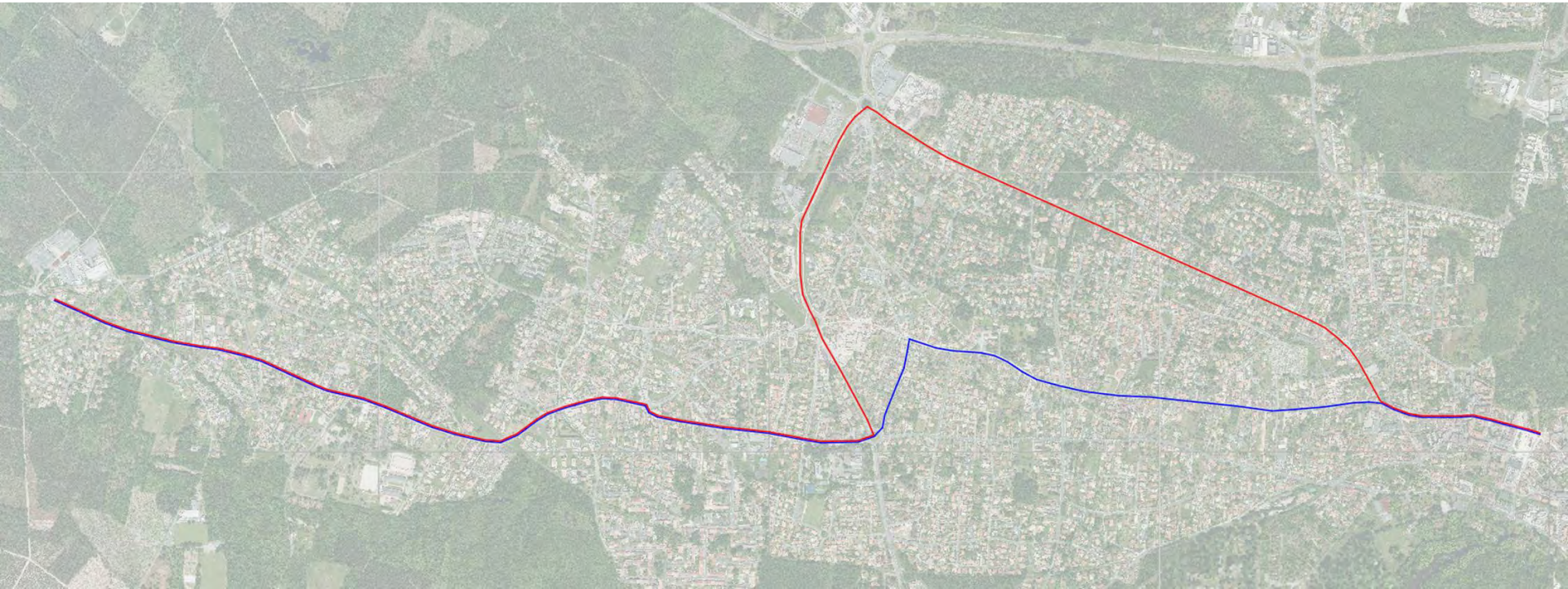
*Image de synthèse au niveau de la station Belfort  
(image non contractuelle)*



## 4. Les partis d'aménagement

### Les tracés

- Scénario Nord : av. Général de Gaulle jusqu'à Picot, av. Léon Blum jusqu'à Anatole France puis desserte jusqu'à Issac.
- Scénario Centre : av. Jean Jacques Rousseau, rue Pierre Ramond jusqu'à av. Anatole France puis desserte jusqu'à Issac.



## 4. Les partis d'aménagement

## Les tracés

**Scénario Nord** : av. Général de Gaulle jusqu'à Picot, av. Léon Blum jusqu'à Anatole France puis desserte jusqu'à Issac

Longueur : **7 km**

Stations : **13**

Temps de parcours :

entre **Issac et République** : 18 mn

entre **Issac et Gare St Jean** : 1h15

Création modes actifs :

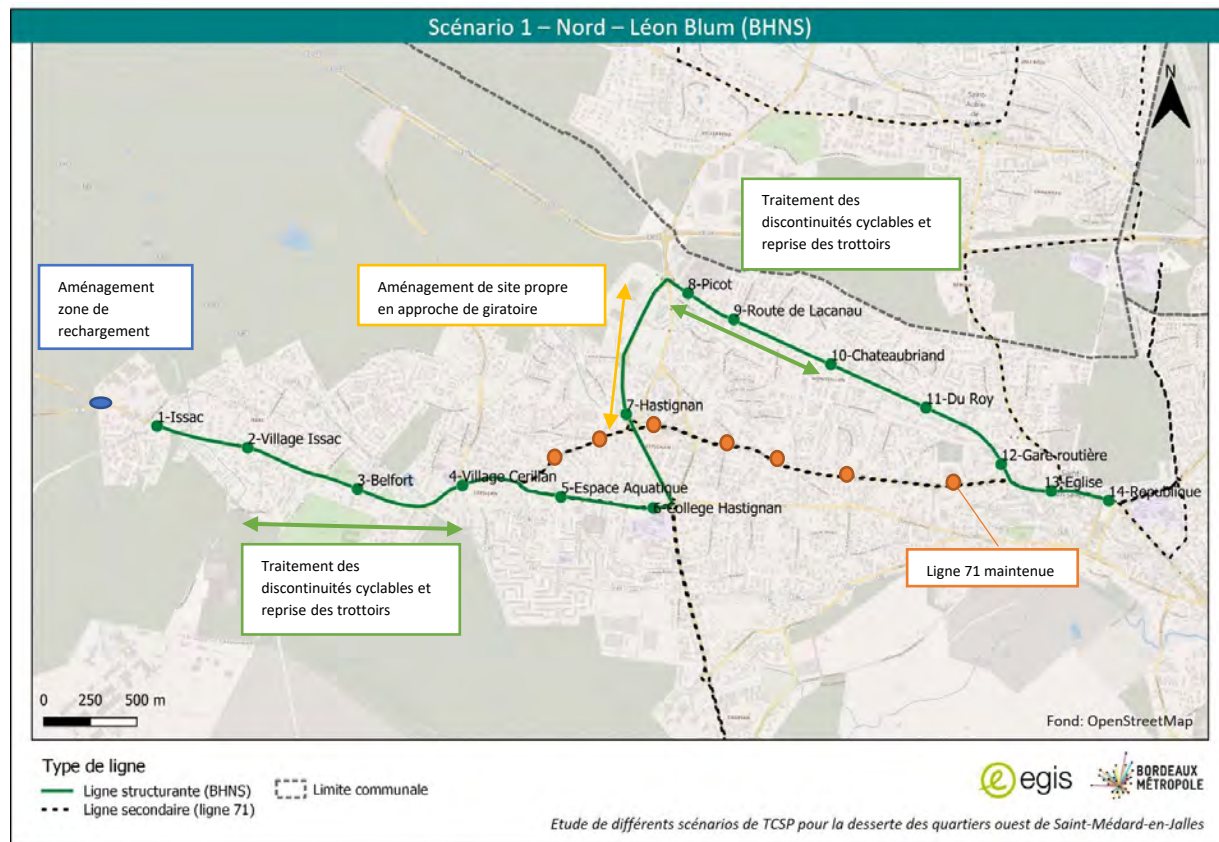
- **1 km piste cyclable bidirectionnelle** Av. de Gaulle
- **1 km dans chaque sens** Av B. Pascal

**Site propre Léon Blum** (voies réservées en approche de giratoire)

Zone de rechargement au terminus à Issac

Coût opération : **12 M€**

Nb de voyages/jour : **7 560 (3 640 en référence)**





## 4. Les partis d'aménagement

## Les tracés

**Scénario Nord** : av. Général de Gaulle jusqu'à Picot, av. Léon Blum jusqu'à Anatole France puis desserte jusqu'à Issac

### Arrêts bus => Stations Bus Express

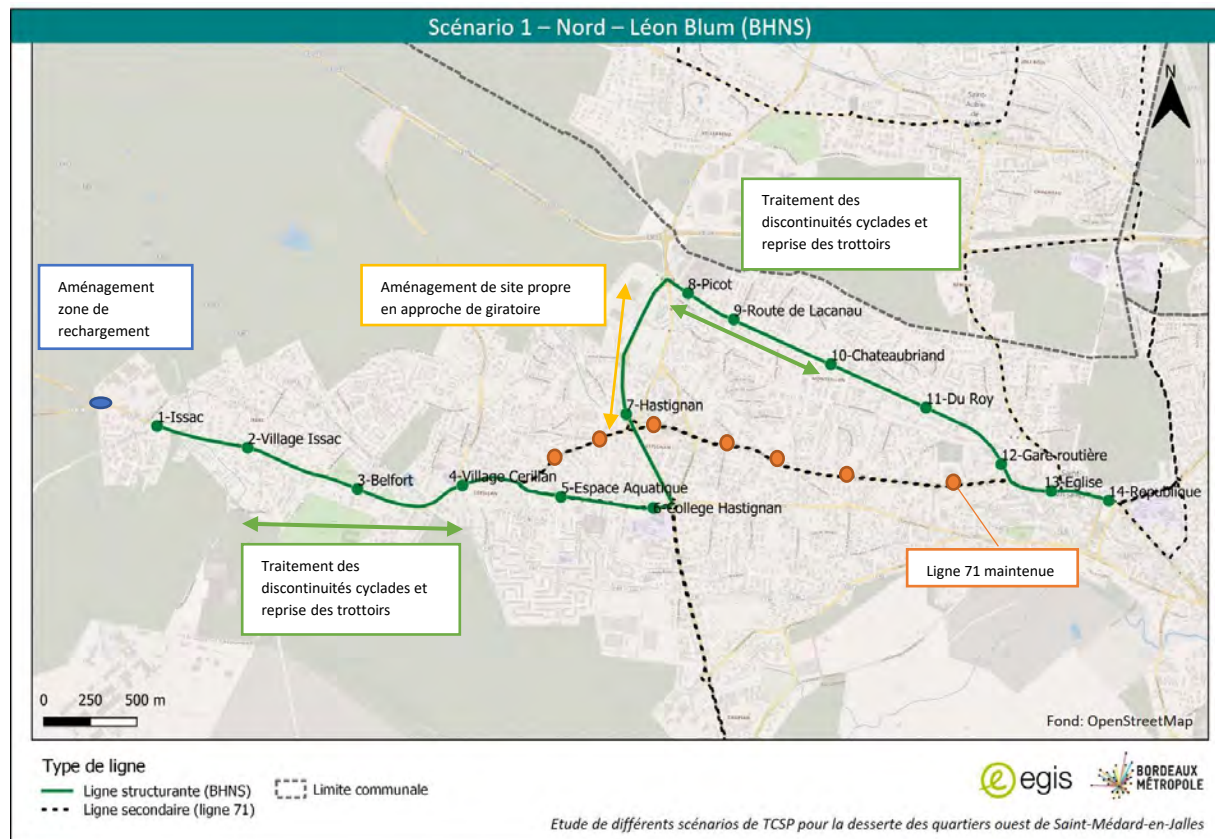
Village Issac, Village Cérillan, Espace Aquatique, Collège d'Hastignan, Gare routière, Eglise de St-Médard

### Modification des arrêts

- Issac et Malterre -> 1 seul arrêt
- Belfort et Centre Hippique -> 1 seul arrêt
- Route de Lacanau -> déplacé av. G. de Gaulle
- Le Club des Pins, Chateaubriand et Chemin du Roy -> 2 arrêts

### Nouvelles stations :

- **Hastignan**, au plus près du bourg d'Hastignan pour meilleure captation de la demande
- **Picot**, desserte de la ZA Picot, et futurs projets urbains (85 logements et EHPAD)





## 4. Les partis d'aménagement

## Les tracés

**Scénario Centre** : av. Jean Jacques Rousseau, rue Pierre Ramond jusqu'à av. Anatole France puis desserte jusqu'à Issac.

Longueur : **5,6 km**

Stations : **10**

Temps de parcours :

entre **Issac et République** : 16 mn

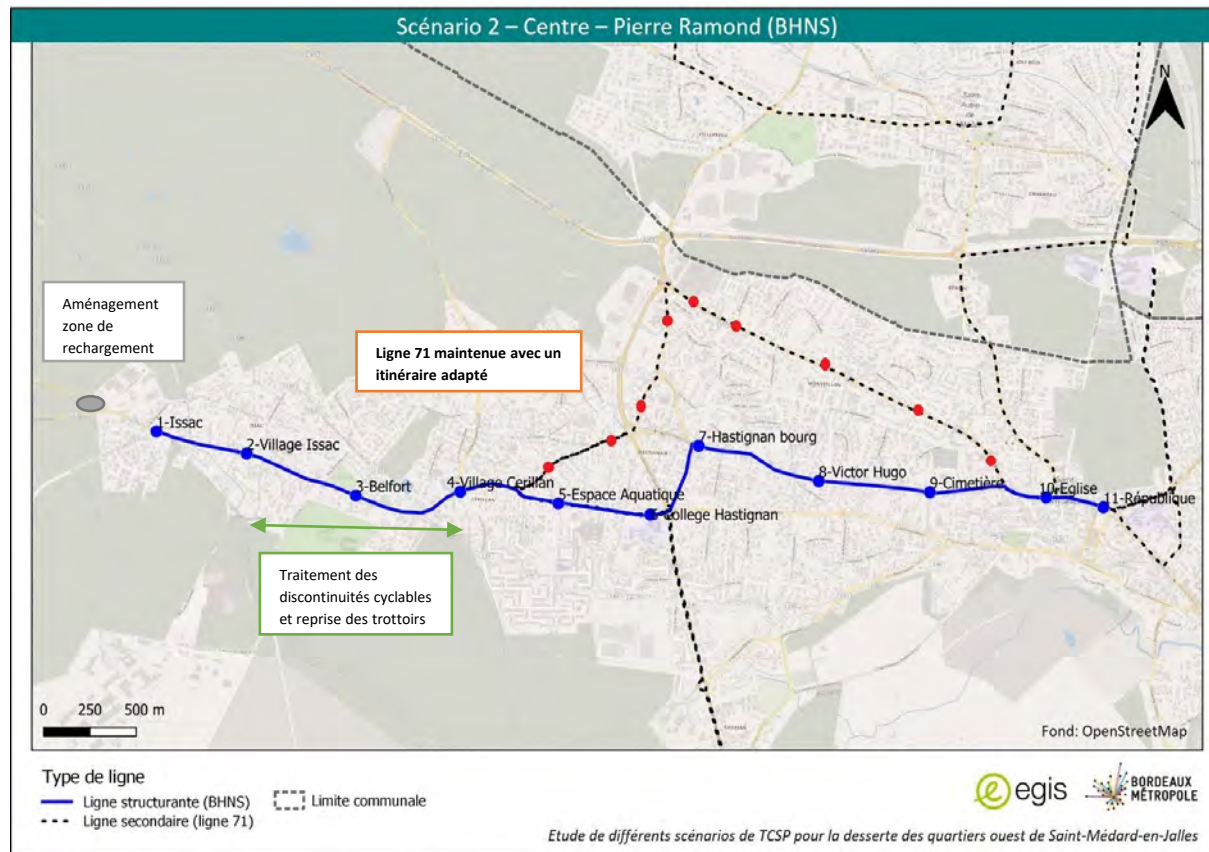
entre **Issac et Gare St Jean** : 1h13

Création modes actifs : **1 km** piste cyclable dans chaque sens Av B.Pascal

Zone de rechargement au terminus à Issac

Coût opération : **9 M€**

Nb de voyages/jour : **7 140 (3 640 en référence)**



## 4. Les partis d'aménagement

## Les tracés

**Scénario Centre** : av. Jean Jacques Rousseau, rue Pierre Ramond jusqu'à av. Anatole France puis desserte jusqu'à Issac.

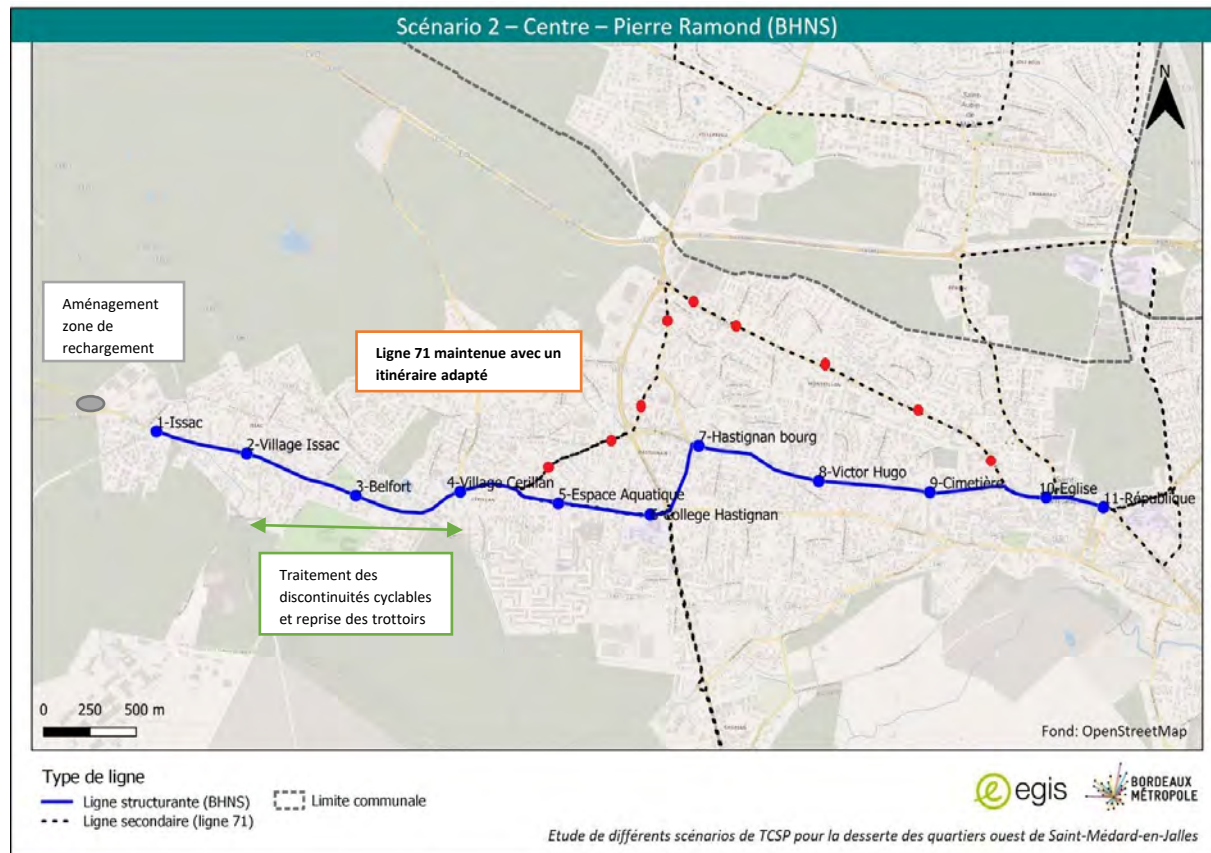
### Arrêts bus => Stations Bus Express

Village Issac, Village Cérillan, Espace Aquatique, Collège d'Hastignan, Eglise de St-Médard

### Modification des arrêts

- Issac et Malterre -> 1 seul arrêt
- Belfort et Centre Hippique -> 1 seul arrêt
- Chateau, Métairie, Victor Hugo, Cimetière de Saint Médard -> 3 arrêts
- Le Club des Pins, Chateaubriand et Chemin du Roy -> 2 arrêts

**Pas de nouvelles stations**

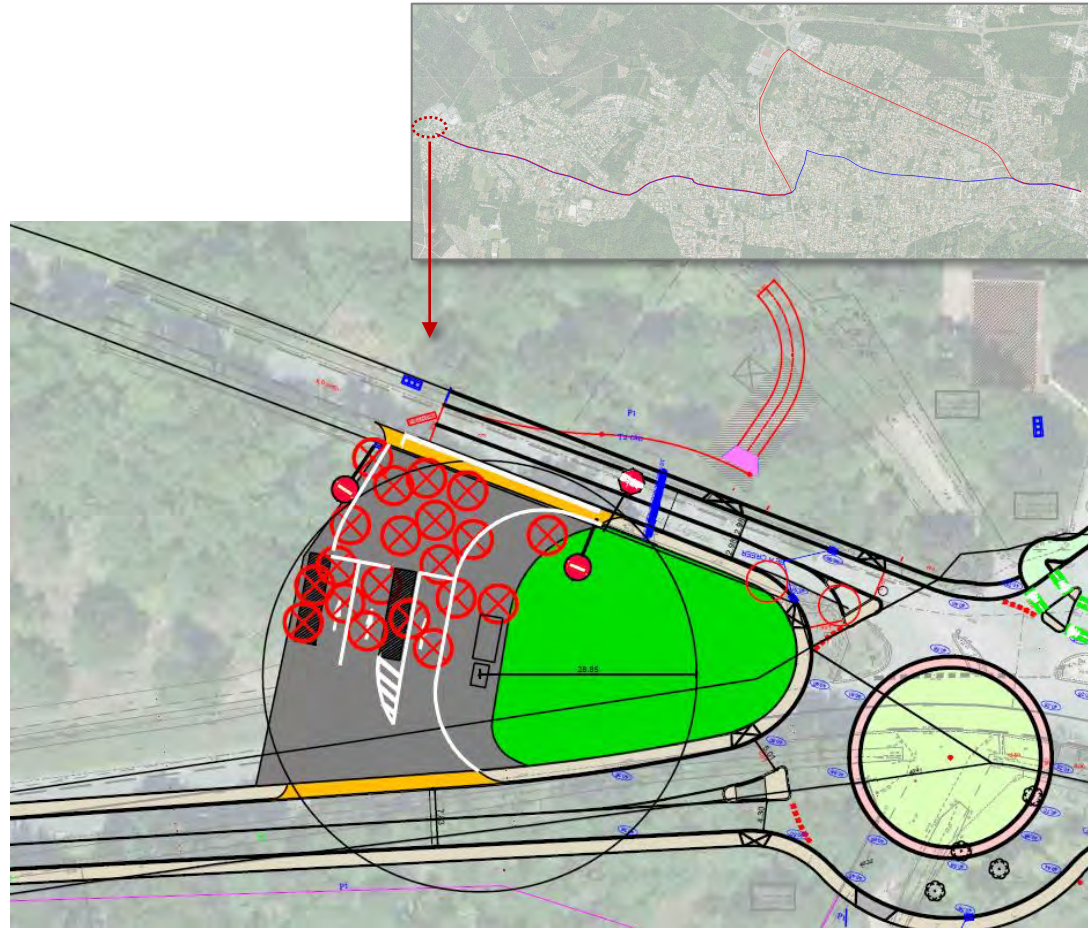


## 4. Les partis d'aménagement

- Carrefour Avenue du Lignan / Avenue du Temple - Issac
- Zone commune aux 2 scénarios
- En coordination avec les travaux du pôle territorial Ouest
- Acquisitions foncières de 2 parcelles

## La zone de rechargement en terminus

Légende	
	Vivier en enrobés
	Plateau
	Trottoir avec revêtement perméable (calcaire ou GNT)
	Piste cyclable
	Voie verte (cycles + piétons)
	Quai bus
	Espace vert
	Arbre arraché
	Quai bus conservé
	Voie verte. Site propre
	Zone 30. Site partagé
	Entrée charretière
	Reprise du marquage existant
	Quai bus supprimé





# 5. Analyse comparative



Les deux partis d'aménagement (scénarios Nord et centre) proposés vont apporter :

- Une amélioration de la **qualité** et de l'**efficacité** de la desserte en transport en commun
- Une **offre plus fréquente** et de **gains de temps** de parcours
- Un **matériel électrique moderne** améliorant le confort et les services offerts
- Un **report modal** de la voiture vers les transports en commun :
  - diminution de l'usage de la voiture
  - amélioration de la sécurité routière
  - diminution de la pollution de l'air et des émissions des gaz à effet de serre
  - diminution du phénomène de congestion, dans une moindre mesure
- Une amélioration des **cheminements piétons et cyclables** en résorbant les discontinuités

- Une **imperméabilisation des sols limitée**
  - Stations : sans impact car implantées sur trottoir et voirie existante
  - Site propre Léon Blum : surface de voie limitée et insertion dans les emprises publiques existantes
- Un **impact sur la végétation limité** au niveau du terminus. Un recensement précis sera effectué dans la poursuite des études. Possibilité de restituer dans l'emprise du projet une surface à replanter/ végétaliser.
- Un **bilan carbone très favorable** (matériel roulant électrique)
- Un **impact foncier limité** à l'acquisition de 2 parcelles pour le terminus (500m<sup>2</sup>)

## 5. Analyse comparative

	Scénario Nord	Scénario centre
<b>Description offre de transport</b>		
Longueur de l'extension	6950 ml	5560 ml
Nombre de stations	13	10
<b>Coût et évaluation socio-économique</b>		
Coût investissement	12 M€ HT	9 M€HT
VAN	+1 M€	+18 M€
<b>Bilan carbone</b>		
Bilan carbone sur 30 ans	24 500 t.eq.CO2 évitées	30 700 t.eq.CO2 évitées
<b>Performance offre de transport</b>		
Nombre de voyages par jour (Ligne)	7 000 à 7 500	7 000 à 7 500
Dt nombre nouveaux usagers TC	5 770	6 620
Dt nombre de report de la VP	3 830	5 240

## 5. Analyse comparative

	Scénario Nord	Scénario centre
<b>Incidences potentielles du projet</b>		
<b>Acquisition foncière</b>	2 parcelles non bâties	2 parcelles non bâties
<b>Impacts circulation / stationnement</b>	Suppression d'1 place au niveau de la station Eglise	Suppression d'1 place au niveau de la station Eglise
<b>Imperméabilisation des sols</b>	Avenue Léon Blum et au niveau du terminus	Limité au niveau du terminus
<b>Acoustique</b>	Diminution de la pollution sonore	Diminution de la pollution sonore
<b>Impact potentiel sur le milieu naturel</b>	Suppression arbres au terminus	Suppression arbres au terminus
<b>Création d'aménagement cyclable</b>	Résorption des discontinuités : Création 1km piste cyclable bidirectionnelle sur Av De Gaulle Création 1km piste cyclable dans chaque sens sur Av. B.Pascal	Résorption des discontinuités : Création 1km piste cyclable dans chaque sens sur Av. B.Pascal



## 6. Calendrier sommaire



- ❖ Clôture de la concertation envisagée fin avril 2022
- ❖ Bilan de la concertation mi 2022
- ❖ Fin des études détaillées 2023
- ❖ Veille foncière (poste de rechargement terminus) 2021 / 2023
- ❖ Consultation des entreprises 2024
- ❖ Travaux préparatoires et Travaux d'aménagement (durée 12 mois)
- ❖ Mise en service fin 2025



# Merci de votre attention

Séance de Questions / Réponses

